

Le studio graphique **Ogham**
et l'**imprimerie Delort**
soutiennent le **Pacte Mondial**
des Nations Unies

Communication
sur le progrès 2015
Société Pôle Impression



Network France

Sommaire

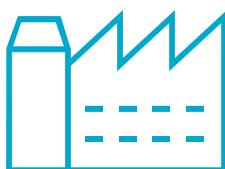
Présentation de l'entreprise	3
Renouvellement de notre engagement au Pacte Mondial	4
Communication sur le progrès 2015	5
Les 10 principes du Pacte Mondial	6
Mise en œuvre des 10 principes dans notre stratégie en 2015	7
Droits de l'homme	7
Conditions de travail	8
Environnement	10
Lutte contre la corruption	12
Indicateurs	13
Indicateurs sociaux	13
Indicateurs environnementaux	14
Indicateurs économiques	15

Notre société

Pôle Impression

Notre société, Pôle Impression, acteur majeur de la chaîne graphique en Midi-Pyrénées (France), regroupe, sur un même site en banlieue toulousaine, le studio graphique Ogham et l'imprimerie Delort et emploie 34 personnes expérimentées et qualifiées.

3



Le chiffre d'affaires de l'exercice 2014-2015 s'élève à 4,6 M €.

Grâce à notre politique d'investissement régulière et soutenue, nous disposons d'un équipement à la pointe de la technologie, respectueux de l'environnement et ergonomique pour offrir les meilleures conditions de travail à nos salariés.

Notre clientèle est principalement composée de grands comptes publics et privés, collectivités territoriales, PME dynamiques du grand Sud et de la région parisienne.

Notre entreprise évolue, se diversifie, dans un cadre respectueux de l'environnement, en s'attachant à donner du sens à l'ensemble de son activité. Par son engagement sociétal fort depuis de nombreuses années, elle contribue au développement durable et s'inscrit dans une dynamique de progrès.

Nos décisions et nos relations avec les parties prenantes intègrent les 3 critères que sont l'environnement, le social et l'économie.

Cette démarche volontariste a été reconnue avec l'obtention de la certification ISO 14001 (norme environnementale) depuis 2007 et du label ECOCERT 26000 (norme sociétale) – niveau Excellence – depuis 2013. Pôle Impression marque ainsi sa différence.

Nous sommes fiers d'être **la première société de la chaîne graphique en France** à être certifiée **ISO 14001** et labellisée **ECOCERT 26000** et sommes fortement engagés pour la promotion de la responsabilité sociétale dans l'ensemble de notre sphère d'influence.

Renouvellement de notre engagement au Pacte Mondial

4

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous sommes heureux de confirmer que Pôle Impression S.A.S (studio graphique Ogham et imprimerie Delort) maintient son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Notre forte volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence reste intacte et nous les avons intégrés dans la stratégie de notre entreprise, sa culture et ses modes opératoires.

Nous nous engageons à maintenir la mise en œuvre effective de ces principes dans tous nos actes et à en informer régulièrement nos partenaires et parties prenantes.

Dans un souci de transparence, nous rendons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial et ce, chaque année. Nous avons une pleine conscience des défis à relever et, en ce sens, nous nous inscrivons dans une démarche d'amélioration continue.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Annie Pérard,
Présidente

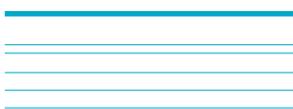


Thierry Pomes,
Directeur général

Les 10 principes du Pacte Mondial

6

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des conditions de travail, de l'environnement et de lutte contre la corruption.



Les dix principes sont notamment tirés des instruments ci-après :

- Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ;
- Convention des Nations Unies contre la corruption.

Les principes, catégorie par catégorie, sont les suivants :

Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;
2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Conditions de travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. À contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Mise en œuvre des 10 principes dans notre stratégie en 2015

Le respect des droits de l'homme est un principe fondamental qui est intégré dans notre gouvernance.

7

Droits de l'Homme

Nous veillons à leur respect dans le cadre de nos pratiques et celles de nos parties prenantes : fournisseurs, sous-traitants, clients.

Pour la promotion de notre engagement dans l'ensemble de la chaîne de valeur, nous avons établi :

- une charte d'**achat responsable** communiquée à nos fournisseurs et sous-traitants
- une lettre à l'attention de nos sous-traitants afin de les informer de l'attention particulière que nous attachons sur leur conformité au regard de leurs obligations sociales et fiscales et sur l'emploi de salariés de façon régulière au regard du code du travail.



Signataire

Responsable
Respect

Nous sommes à nouveau **signataires de la Charte des Entrepreneurs Responsables du Sicoval (CERES)** avec comme engagement de partager les bonnes pratiques de développement durable au sein du groupe et en externe, de se comporter en ambassadeur de la charte pour développer le réseau, être force de proposition sur des actions collectives.

En participant à l'édition de supports de communication, nous soutenons plusieurs associations dont :

- "**Les Amisplégiques**", association humaniste, solidaire et active, qui œuvre pour améliorer la qualité de vie des personnes qui ont été atteintes d'AVC.
- "**Un Maillot pour la vie**", association qui s'engage avec la complicité de nombreux sportifs de haut niveau à redonner sourire et espoir aux enfants malades.

Nous avons également renouvelé notre soutien pour la nouvelle édition du "**Pied à l'Encrier**", action en faveur de l'apprentissage de la langue française des adultes et jeunes en difficulté.

En collaboration avec notre client AGEFOS, nous avons organisé sur notre site une **rencontre sur le thème de la RSE**.



Mise en œuvre des 10 principes dans notre stratégie en 2015

8

Le respect des droits fondamentaux au travail est totalement intégré dans nos pratiques et dans les relations liées à nos activités, notamment,

Conditions de travail

Par une politique des ressources humaines intégrant les principes de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

Nous nous attachons au respect du principe de non-discrimination en maintenant notre vigilance sur le respect strict des règles et bonnes pratiques correspondantes dès l'embauche d'un collaborateur et tout au long de sa carrière :

- égalité Homme/Femme
- emploi de salarié handicapé et mesures d'intégration
- recours à des entreprises du secteur adapté et/ou protégé

Nous veillons au respect des normes et règles de travail afin d'assurer à l'ensemble de nos salariés un bien être au quotidien et à la mise en œuvre effective des bonnes pratiques.

Par la consultation et l'implication du personnel face à leurs conditions de travail

- Nous avons mis à jour notre Document Unique d'Évaluation des Risques sur la santé et la sécurité en impliquant le personnel à cette évaluation.
- La capacité à réagir face aux situations d'urgence a été testée par un exercice impliquant l'ensemble des salariés. 5 salariés ont suivi une formation Sauveteur Secouriste du Travail ainsi qu'une formation spécifique à l'utilisation du défibrillateur nouvellement installé.
- Nous avons engagé un travail sur la prévention de la pénibilité en intégrant ce critère dans nos achats de matériel : acquisition d'un transpalette électrique permettant d'économiser des efforts physiques.
- Les salariés du Studio graphique ont été invités à participer à la prise de décision concernant le projet de réaménagement de leur espace de travail.



Consultation

Ressources humaines

“ “

Droit Protection

Développement

- Nous maintenons nos ressources en matière de santé-sécurité au travail via une société extérieure intervenant en appui régulièrement pour l'animation de la prévention des risques dans notre entreprise.

Par la promotion du dialogue social dans l'entreprise

Les droits fondamentaux du travail sont respectés notamment par la reconnaissance des institutions représentatives du personnel et la promotion du dialogue social dans l'entreprise.

- Organisation de deux réunions annuelles réunissant l'ensemble des salariés pour communiquer sur les résultats, les événements du semestre, les projections...
- Réunion spécifique au développement durable : information, actions entreprises, avancement du programme, échanges, propositions en vue d'une amélioration continue.
- 85 % des salariés ont eu au moins un entretien individuel au cours de l'année.

Par l'amélioration de la protection sociale de nos salariés

Depuis le 1^{er} janvier 2014, tous les salariés adhérents, cadres et non cadres, bénéficient d'une prise en charge par l'entreprise de 50 % du montant de la mutuelle.

Par le développement du capital humain

Nous maintenons nos actions de formations de nos collaborateurs et de montée en compétences « métiers » afin d'accompagner les évolutions technologiques de notre activité.

En 2015, 25 % du personnel a suivi une formation et notre plan de formation 2015 a été réalisé à 100 %.



Mise en œuvre des 10 principes dans notre stratégie en 2015

Un engagement pour le développement durable de longue date.

10

Environnement

Notre démarche volontariste, adoptée depuis de nombreuses années, pour produire propre est reconnue dès 2007 par la certification ISO 14001 (management environnemental) renouvelée en 2010, puis 2013. Cette certification par une tierce partie démontre la réalité de notre engagement et de nos actions en faveur de l'environnement.

Une personne est dédiée à la vie du système de management environnemental et à son amélioration (sensibilisation du personnel, recommandations, recherche de nouvelles filières de recyclage...). Depuis 2013, nous avons dédié une ressource externe supplémentaire en support.

Notre engagement nous permet d'assurer à nos clients l'intégration de critères environnementaux systématiques dans nos procédés et achats : Transfert de fichiers par ftp, recommandations de formats de papier, optimisation des fichiers, procédé de plaques CTP sans produit chimique, utilisation d'encre à base végétale, traitement et recyclage de tous nos déchets, et surtout une démarche active inscrite dans un programme d'actions dynamique.

Nos actions en 2015 en faveur de la protection de l'environnement :

■ L'achat de papier issu de forêts gérées durablement

Nous utilisons 800 tonnes de papier par an. Nous sélectionnons nos papiers pour leur respect des normes les plus exigeantes en matière de fabrication (ISO 14001) et de gestion des forêts (PEFC, FSC) en privilégiant la proximité des fournisseurs afin de limiter l'impact environnemental du transport.

100 % des papiers utilisés sont PEFC, FSC ou recyclés.

Notre dernier investissement (presse sans vernis) nous permet d'économiser près de 30 tonnes de gâche papier par an.

■ L'atténuation des effets sur les changements climatiques

Nous continuons à bénéficier en 2015 de notre investissement de 2013 de plus de 1,2 M d'euros dans une machine sans groupe vernis permettant de diminuer de 50 % notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre.



Politique
environnementale

Certification



Sécurité

Protection

Engagement

■ La prévention des pollutions

Les encres

100 % de nos encres sont à base végétale fabriquées à partir de matières premières renouvelables et purifiées (en particulier sans hydrocarbures). Les conditionnements en boîtes métalliques sont recyclés.

Les effluents et les déchets

Nous poursuivons notre politique de réduction de nos effluents et déchets. Nos filières de valorisation et de recyclage sont optimisées et la traçabilité de nos déchets est assurée conformément à la réglementation. La récupération des piles et de l'huile par une société spécialisée s'ajoute à celle des aérosols, eaux de rinçage/lavage, vernis, colle, cartouches, encre, toner CD Rom, emballages vides souillés, pots d'encre vides...

L'utilisation des ressources

Notre politique environnementale intègre l'amélioration permanente de la gestion des ressources et notamment la réduction des consommations d'énergie et d'eau.

Nous assurons un suivi régulier de nos consommations afin d'identifier toute dérive et évaluons notre performance lors de revues de direction périodiques afin de statuer sur l'efficacité des actions mises en œuvre.

■ Les certifications PEFC et FSC

Nous sommes certifiés PEFC et FSC et mettons en œuvre notre procédure de flux papier certifié permettant la traçabilité des opérations de transformation et de contrôle.

Ceci afin :

- d'être force de proposition en termes d'éco-responsabilité sur les papiers fibres vierges
- de proposer à nos clients des labels papetiers permettant de communiquer sur leur propre démarche environnementale.

■ Le Mémo environnemental

Nous diffusons à l'ensemble des salariés un dépliant "Mémo environnemental" rappelant les bonnes pratiques au quotidien (déchets, électricité, chauffage, papier, etc.) ainsi que les consignes en cas d'incendie.

■ Parc automobile

Notre parc automobile s'est doté d'un 2^e véhicule hybride.

■ Sécurité

À notre demande, une société de gestion et de prévention des risques d'entreprise est intervenue sur notre site et a établi un plan de prévention.



Mise en œuvre des 10 principes dans notre stratégie en 2015

12

Conformément à la loi française et à notre engagement éthique, Pôle Impression s'oppose à toute pratique de corruption et à toute forme de fraude, de blanchiment de capitaux.

Lutte contre la corruption

Notre activité s'exerce, d'une part dans le cadre réglementé des marchés publics, et d'autre part, dans le cadre d'une prospection commerciale dont le service se conforme à la législation et à l'éthique de l'entreprise.

Nos actions en 2015

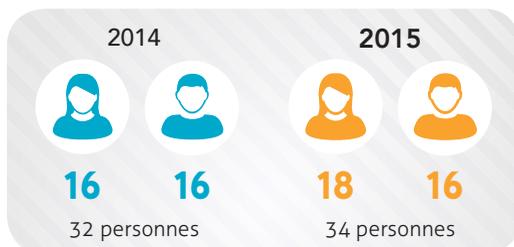
- Communication de notre charte d'achat responsable à nos fournisseurs et sous-traitants.
- Envoi d'une lettre à l'attention de nos sous-traitants afin de les informer de l'attention particulière que nous attachons sur leur conformité au regard de leurs obligations sociales et fiscales et sur l'emploi de salariés de façon régulière au regard du code du travail.
- Affirmation de notre engagement RSE et comportement éthique par l'annexe de notre rapport développement durable dans toutes nos réponses aux appels d'offres.



Engagement
Legislation “ ”
Ethique

Indicateurs sociaux

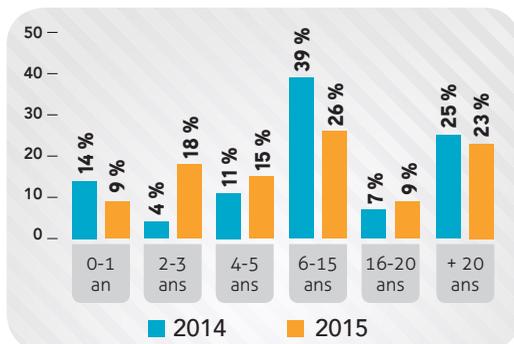
Effectifs



Encadrement



Ancienneté du personnel



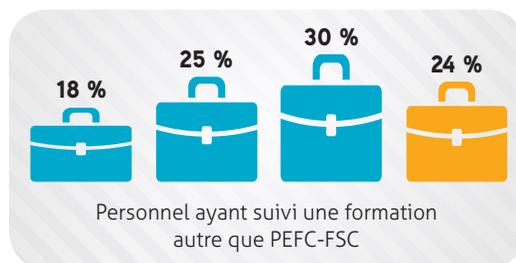
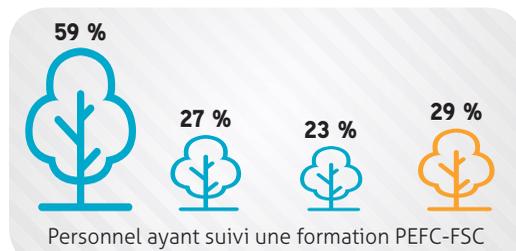
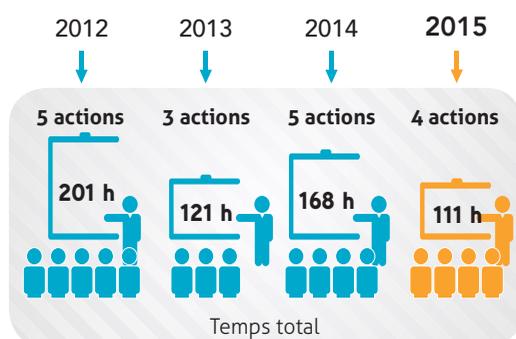
Ancienneté moyenne



Âge moyen



Formation du personnel



Intéressement



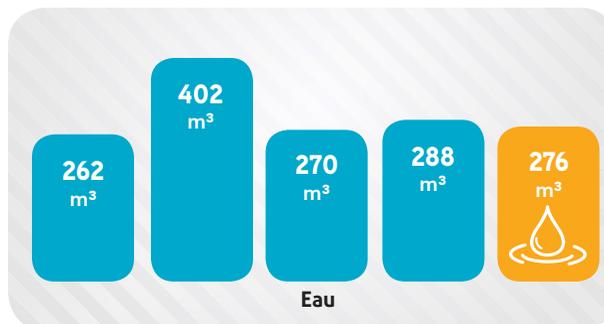
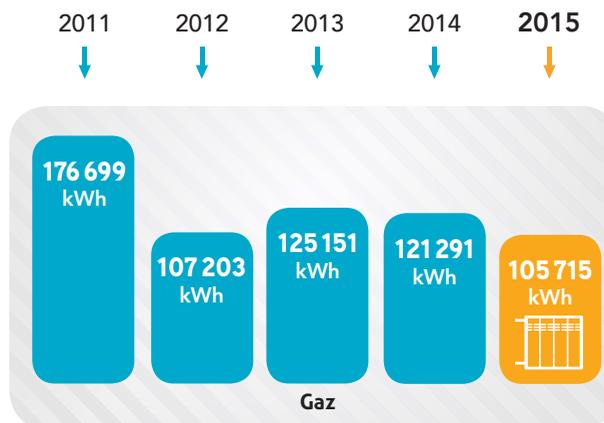
Indicateurs environnementaux

14

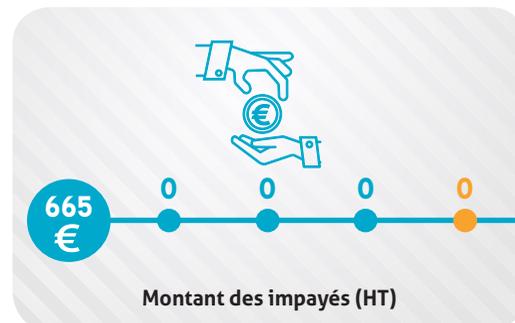
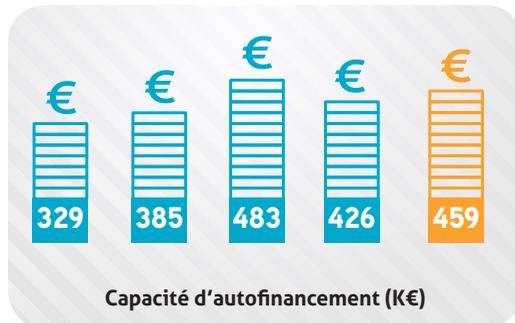
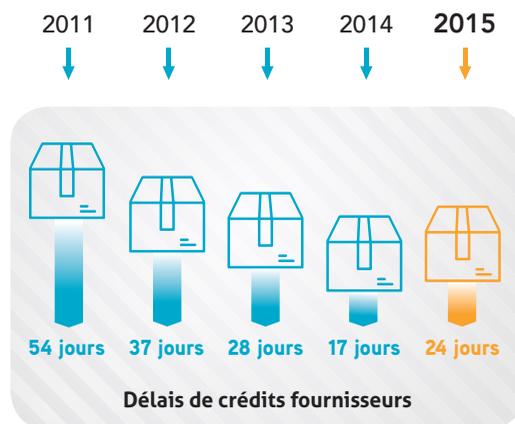
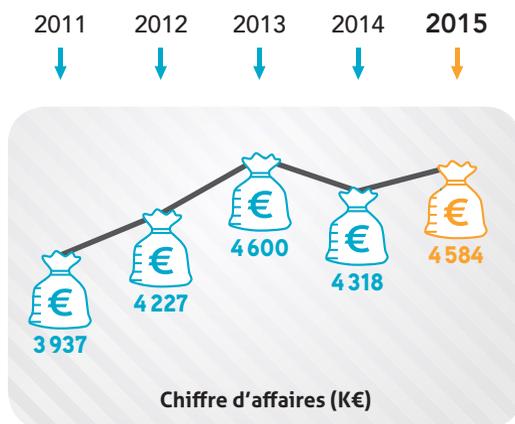
Depuis 2011



Évolution de notre consommation



Indicateurs économiques





www.studio-ogham.com
www.imprimeriedelort.com

Pôle Impression S.A.S.
2-4, rue de l'Industrie
31 320 Castanet-Tolosan
Téléphone: 05 62 71 35 00



Network France